



Collectivités et établissement d'ESR en transition énergétique

Cap sur Nancy 2030 ville écologique

Collectivité territoriale

Mairie de Nancy

Personne contact : Anthony Renaud, chargé de mission auprès du Maire, anthony.renaud@nancy.fr, 06 28 90 46 12

Etablissement d'ESR

Université de Lorraine

Personne contact : Vincent Huault, vice-président immobilier et transition écologique, vincent.huault@univ-lorraine.fr, 03 72 74 00 30

Type d'initiative

Projet d'une entité s'appuyant sur les ressources de l'autre

Domaine d'action

Energie, transport, biodiversité, déchets

Enjeux et objectifs

Suite aux alertes répétées de la communauté scientifique internationale sur la crise écologique actuellement en cours, la ville de Nancy a souhaité s'engager dans une démarche globale de transition écologique. L'ambition de la démarche est d'aborder ces sujets dans dogme et à l'aide d'une culture nouvelle. Par conséquent, elle s'appuie sur une large mobilisation des acteurs de la société civile et l'expertise des universitaires. Le Maire de Nancy et le Président de l'Université de Lorraine travaillent de concert sur le cadrage de la démarche à travers un comité *ad hoc* : le COTEN (Comité de la Transition Ecologique de Nancy).

Présentation générale de l'initiative

La démarche « Cap sur Nancy 2030 ville écologique » vise à repenser de manière globale les politiques publiques locales sur sept sujets : transition énergétique, éco-mobilité, préservation de la biodiversité, urbanisme, transition alimentaire, gestion des déchets et fiscalité. Elle s'articule avec le PCAET de la Métropole du Grand Nancy. Son lancement s'étale sur 2 ans, la première année étant consacrée à un état des lieux et à l'élaboration du cadre et des objectifs (dans le cadre du COTEN), la seconde année à l'amplification de la mobilisation des citoyens.



Le COTEN réunit une soixantaine de membres, notamment des acteurs de l'ESR, des services de l'Etat, des acteurs du monde économique et du monde associatif. Parmi les membres, on compte par exemple l'ADEME, la Banque des territoires, La Poste, GRDF et les acteurs locaux du BTP. Le COTEN se compose de 8 groupes de travail : un par thématique auquel s'ajoute un groupe de travail pour l'animation de la démarche. Dans chaque groupe de travail participent des chercheurs volontaires de l'université de Lorraine spécialistes de la thématique.

D'après le Dossier de présentation de la démarche, le COTEN a 4 missions :

1. poser un diagnostic sur la situation environnementale de Nancy
2. interroger les acteurs et les grands témoins de la transition écologique
3. proposer des initiatives et des projets d'actions dès 2018 et valider le calendrier global des animations et des événements liés à la transition écologique.
4. valider, à la fin de l'année 2018, un plan d'action, une feuille de route, avec des objectifs chiffrés et des recommandations d'actions et de projets

12 réunions de groupe de travail et 4 réunions plénières du COTEN ont été organisées pour valider les objectifs à 10 ans de la démarche et élaborer un premier volet de 100 actions à mettre en place dans les 3 ans. Le COTEN a vocation à continuer d'exister après le rendu du plan d'action. Il se réunira sur un rythme de 2 à 3 réunions par an pour assurer le suivi de la démarche.

Cap sur Nancy 2030 déploie également plusieurs dispositifs pour bien inclure les citoyens dans la démarche. D'une part, elle s'appuie sur des instances de concertation existantes (conseil citoyen de la ville de Nancy, conseil nancéen de la jeunesse) et des manifestations existantes (journée d'accueil des nouveaux nancéiens, rencontres de quartiers, journées du patrimoine, prix Nancy jeunes, prix Nancy citoyenne, etc.). D'autre part, elle s'appuie sur des manifestations dédiées à la transition écologique et une plateforme en ligne permettant de recueillir les propositions des citoyens. Cette plateforme a été visitée par 5000 personnes qui y ont déposé 300 contributions. Enfin, elle s'articule avec deux autres démarches de planification actuellement en cours de déploiement (le PCAET de Nancy) ou d'élaboration (le PLUi de Nancy).

Historique de l'initiative

- **Janvier 2018** : annonce de la démarche par le Maire lors des vœux de nouvelle année
- **Février 2018** : lancement officiel de la démarche de transition écologique « Cap sur Nancy 2030 »
- **Mars 2018** : mise en place du COTEN (conseil d'orientation de la transition écologique)
- **Avril – Novembre 2018** : organisation d'événements de sensibilisation, mobilisation des instances de concertation existantes (type conseil de quartier) et mise en place d'une plateforme de concertation en ligne
- **Juin 2018** : réunion d'étape du COTEN
- **Février 2019** : publication de la feuille de route
- **2019 - 2021** : déploiement d'un 1^{er} plan d'action à 3 ans
- **2021** : conception d'un nouveau plan d'action à 3 ans
- **2022 – 2025** : déploiement d'un 2^e plan d'action à 3 ans
- **2025** : révision des objectifs de la feuille de route
- **2030** : clôture de la feuille de route

Etat d'avancement

En cours



Relations entre collectivités et établissements d'ESR

L'initiative est portée par la collectivité territoriale (Mairie de Nancy). L'université de Lorraine y apporte un soutien méthodologique :

- un état de l'art scientifique qui permet de définir le champ des possibles, ainsi que d'identifier ce qui a été fait ailleurs et peut se décliner dans le contexte local
- un recul critique sur certaines technologies
- des réponses aux questions et contributions émanant des citoyens, notamment celles effectuées sur la plateforme en ligne
- des fondements scientifiques à la feuille de route qui sera adoptée et aux actions qui en découleront.

S'appuyer sur les enseignants-chercheurs permet de déconstruire des préjugés en montrant que les universitaires sont connectés avec la réalité des gens. Dans les faits, l'université de Lorraine désigne des chercheurs qui interviennent à titre bénévole dans les travaux du COTEN. L'implication de l'université de Lorraine est conditionnée à la neutralité politique des enseignants-chercheurs associés. La Mairie de Nancy garantit de son côté la non-exploitation partisane de leurs contributions par la majorité municipale.

Partenaire(s) de l'initiative

L'initiative a bénéficié des partenaires suivants :

- Acteurs du COTEN : université de Lorraine, Métropole du Grand Nancy, Région Grand Est, EDF, GRDF, associations d'entreprises, cabinets d'architectes, etc.
- Caisse des dépôts, qui a apporté son soutien financier à l'initiative
- ADEME qui a apporté un soutien méthodologique
- SCALEN (agence de développement de développement des territoires Nancy Sud Lorraine), qui a réalisé l'étude « Nancy 2030, la ville écologique », étude préalable au lancement du COTEN

Montage juridique et gouvernance de l'initiative

Le COTEN est une instance de concertation. Il n'a pas d'existence juridique en tant que tel. La feuille de route élaborée par le COTEN sera ensuite débattue et adoptée en conseil municipal.

Budget et montage financier

Le budget de l'ensemble de la démarche est intégré dans le budget global de la ville. La Ville de Nancy ne souhaite pas faire de budget dédié, contrairement à ce qu'il se passe actuellement en matière de développement durable. Elle souhaite que la transition écologique soit le « chapeau » du budget de la et agir à budget constant. Autrement dit, il s'agit de réorienter l'ensemble du budget de la Ville sous l'angle de la transition écologique.

La démarche a bénéficié du soutien financier de la Banque des territoires/Caisse des Dépôts, notamment pour le financement d'une AMO pour soutenir sa co-construction.

Éléments facilitateurs pour l'initiative

Plusieurs éléments ont facilité la mise en œuvre de cette initiative :

- La **volonté politique du maire**, à l'origine de la démarche et qui préside le COTEN
- La **prise de conscience écologique grandissante des habitants**, qui se ressent sur d'autres sujets comme l'approvisionnement des cantines scolaires ou les panneaux publicitaires lumineux
- La **mobilisation des enseignants-chercheurs**, qui ont participé activement aux travaux du COTEN et à la concertation avec les citoyens
- La **qualité du dialogue entre universitaires et citoyens**, dont la confrontation des idées s'avère bienveillante et productive
- La **révision du PLUi**, qui permet d'amplifier la dynamique de concertation et d'articuler directement la feuille de route de transition écologique à la politique d'urbanisme

Freins, difficultés rencontrées et solutions

Plusieurs éléments ont compliqué la mise en œuvre de cette initiative :

- Le **besoin de repenser de manière globale la politique publique**, qui implique des changements majeurs dans la manière de penser des élus et des services, ce qui demande une acculturation et prend du temps. Pour cela, un poste de chargé de mission Transition écologique, positionné auprès du DGS a été créé. Cette personne accompagne l'ensemble des DGA et des services. Le 1^{er} semestre de l'année 2018 a été dédié à la mobilisation dans les services. L'accent a été mis sur la présentation de la démarche et l'évaluation de l'existant avec les services.
- La **difficulté de mobiliser certains acteurs économiques** comme la SNCF, qui est resté un peu distante, et les chambres consulaires qui participent aux travaux, mais ne sont pas motrices. L'idée de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) reste extrêmement récente. Il y a un besoin d'acculturation. Pour mieux mobiliser, la ville de Nancy préfère utiliser le concept de « territoire positif », qui évoque l'idée que l'entreprise doit apporter quelque chose de positif au territoire.

Répliquabilité de l'initiative (éléments répliquables, conseils pour la répliquabilité, etc.)

La démarche Cap sur Nancy 2030 ne constitue pas un cas isolé. On peut mentionner d'autres démarches inspirantes similaires à celle-ci menée par les villes de Paris, Nantes, Roubaix et Lyon. La démarche de Nantes porte notamment sur les transports, celle de Roubaix sur les déchets et celle de Lyon sur l'urbanisme.

Pour répliquer une démarche comme Cap sur Nancy 2030, plusieurs éléments sont à prendre en compte. Il est important de poser un cadre clair à la collaboration entre l'université et la Mairie. Chacun doit pouvoir rester dans ses prérogatives et dans son rôle. L'université ne doit pas par exemple par être associée à un projet partisan. Il est important également que les interlocuteurs universitaires puissent dialoguer directement avec les services de la mairie. Tout ceci permet d'instaurer la confiance nécessaire à la réussite de la démarche.

Il est conseillé de se donner du temps (au moins un an) pour lancer la mobilisation, car la réussite de la transition écologique va dépendre de changement de politique publique et de changement de comportement des citoyens. En outre, il est important d'avoir une coordination générale au service de la mairie pour s'assurer que tous les DGA et pôles vont dans le sens de la transition écologique.